Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 5

Artikel: A propos de la nouvelle Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-33426

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

[23] Nous avons puisé nos renseignements dans les deux ouvrages suivants : v. Zastrow, *Gesch. d. beständigen Befestigung,* Leipzig, 1854 ; Reuleaux, *Die gesch. Entwicklung des Befestigungswesens* (Samml. Göschen), Leipzig, 1912.

[24] F. L. Doxat à son frère, assesseur baillival à Yverdon, 21 avril 1731.

[25] Nicolas Doxat à son beau-frère, l'assesseur baillival, 21 septembre 1736. Jean-Michel, fils de Gabriel-Alphonse Doxat et cousin de Nicolas, coseigneur de la Mothe, fut baptisé le 11 mars 1696, épousa en 1727 Anne-Catherine, sœur de Nicolas, devint assesseur baillival et conseiller de la ville d'Yverdon.

A propos de la nouvelle Vevey.

L'article publié dans le numéro de mai-juin de cette revue, sous le titre *La nouvelle Vevey,* a attiré l'attention de nos lecteurs et quelques-uns d'entre eux ont bien voulu nous adresser sur ce sujet des renseignements intéressants. Nous les remercions bien vivement de leur obligeance.

C'est d'abord M. Pierre Grellet, l'éminent écrivain et journaliste, qui veut bien indiquer à ceux qui seraient tentés d'écrire en français une histoire de la nouvelle Vevey, une documentation suffisante.

« Il a paru en 1925 à Indianapolis, publié par les soins de l'Indiana Historical Commission, un important ouvrage intitulé : *The Swiss Settlement of Switzerland County Indiana,* dans lequel on trouve, outre une série de documents sur la fondation de la nouvelle Vevey, une histoire assez complète de cet établissement jusqu'en 1876. Elle a été rédigée par Perret-Dufour, neveu du fondateur de l'établissement, qui vécut de 1807 à 1884 et occupa diverses charges publiques à Vevay. Cette étude parut tout d'abord dans un périodique, le *Vevay Reveille,* avant

d'être repris et complété par les soins de l'Indiana Historical Commission.

» Dans une autre publication, le *Vevay Democrat,* Perret-Dufour publia en 1869, lit-on dans la préface du volume, une série d'articles sur les pionniers de la nouvelle Vevay.

» Dans l'ouvrage en question se trouvent douze illustrations documentaires sur l'établissement.

» Parmi les pièces annexes, il y a un assez long journal et extrait de comptes des voyages de Jean-Jacques Dufour entre la Suisse et les Etats-Unis. »

M. F.-R. Campiche nous signale aussi le premier des ouvrages cités par M. Grellet et ajoute qu'il forme le volume XIII de la *Indiana Historical Collection.* Ce volume se trouve probablement dans une des bibliothèques de notre pays. M. Campiche en possède un exemplaire.

Dans l'article sur « la nouvelle Vevey », il a été question de l'entrevue qui eut lieu en 1825 à Cincinnati entre les citoyens de cette ville et le général Lafayette. M. L. Mogeon nous communique enfin à ce sujet l'intéressante note suivante, empruntée à la *Feuille du Canton de Vaud* de l'année 1829. Sous le titre *Variétés* cet article reproduisait une petite partie de l'ouvrage en deux volumes publié en 1829 à Paris : *Lafayette en Amérique en 1824 et 1825.* Le rédacteur de cette relation, Levasseur, secrétaire du général, donne sur l'entrevue des « Veveysans » de l'Indiana et de Lafayette quelques détails assez curieux. Nous lui laissons la parole :

« Le général arriva ; aussitôt les Suisses de Vevay s'étant rangés en demi-cercle pour le recevoir, le plus âgé d'entre eux, que j'avais entendu nommer le *père Dufour,* s'avança vers lui et lui dit :

« Général, vous voyez, devant vous, des hommes qui, dégoûtés du despotisme et de la misère qui règnent sur

la vieille Europe, ont quitté leur patrie pour venir chercher sur cette terre hospitalière le libre exercice de leurs droits et de leur industrie. Nos recherches n'ont point été vaines et nous sommes devenus citoyens américains et nous sommes heureux.

» Autrefois, général, dans notre beau pays d'Helvétie, des hommes courageux plantèrent un arbre de liberté à l'ombre duquel ils espéraient que leurs descendants goûteraient le bonheur, mais bientôt après, cet arbre fut tellement surchargé de greffes aristocratiques qu'il ne produisit plus que de mauvais fruits et que son ombrage devint même malfaisant. Alors, nous nous sommes rappelés que vous aussi, vous aviez aidé à planter un arbre de liberté dans un autre hémisphère. Des rapports fidèles nous apprirent que sur cet arbre les greffes aristocratiques ne pouvaient pas prendre et que ses vastes rameaux offraient un abri assuré contre le despotisme. Nous sommes venus chercher cet abri, général, et nous y avons trouvé le bonheur dont nous vous faisons hommage aujourd'hui. »

« Après ces paroles du père Dufour, tous les habitans de Vevay se précipitèrent dans les bras du général et l'embrassèrent tendrement. Ils avaient apporté du vin de leur crû ; ils nous en offrirent et nous le bûmes avec eux à la prospérité de leur nouvelle patrie et à la régénération de leur ancienne.

» Le vin de Vevay, il faut bien le dire, n'est point un vin exquis ; cependant il est assez agréable à boire, et c'est, selon moi, le meilleur des vins récoltés aux Etats-Unis. Quoique la vigne croisse naturellement dans les forêts de l'Amérique septentrionale, elle se plie cependant difficilement à la culture, et jusqu'à présent ce n'est qu'avec les plus grands soins qu'on est parvenu à la

rendre productive ; les brusques changemens de température lui causent des maladies qui se manifestent par une multitude de petites taches noires sur ses feuilles, et le froid des nuits d'automne s'oppose souvent à la parfaite maturité du fruit. Cependant, on est parvenu à acclimater quelques plants d'Europe qui réussissent assez bien entre les mains des vignerons de Vevay, et qui promettent de grands produits pour l'avenir [1].

» En nous rendant au banquet, comme nous traversions la place publique, nous vîmes des canonniers rangés à leurs pièces en batterie ; leur uniforme, élégant et sévère, était celui des canonniers français ; on nous dit que c'était la compagnie d'artillerie de Vevay. Elle était en effet composée presqu'entièrement de Suisses, parmi lesquels un grand nombre avaient servi dans l'artillerie de l'armée française ; leurs manœuvres, dont nous fûmes témoins, furent exécutées avec une précision et une rapidité tout à fait remarquables... »

[1] C'est dans la seconde moitié du XIXme siècle que l'on a planté la vigne en Californie. *(Réd.)*

Discours de bienvenue adressé à un nouveau bailli.

Le discours qui suit a été prononcé le 3 novembre 1745 lors de la réception, à Echallens ou à Grandson, du nouveau bailli de Fribourg. Aucun indice ne montre dans cette harangue de laquelle de ces deux localités il s'agit. Peu importe, du reste, car ces discours de bienvenue étaient assez semblables dans tout le pays.